

CHARTRE PSE

Cette charte a pour objectif de définir la philosophie et l'éthique de notre action, et d'assurer leur pérennité. L'objectif de notre association est de défendre les droits élémentaires des enfants dans le monde. Considérant qu'autour de cet objectif, peuvent se retrouver tous les hommes, notre association se veut apolitique et non confessionnelle.

1 - PHILOSOPHIE de l'ASSOCIATION

"L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur". (Déclaration de Genève - S.D.N. 1924)

Si les droits de l'enfant ont été approuvés le 20 novembre 1989 à l'unanimité par l'Assemblée Générale de l'ONU, il faut malheureusement constater que, dans bien des cas, ces droits sont menacés voire bafoués.

L'enfant qui a faim doit être nourri.

L'enfant malade doit être soigné.

L'enfant maltraité doit être protégé.

L'enfant exploité doit être secouru.

L'enfant abandonné doit être recueilli.

Tout enfant doit connaître un jour la tendresse d'un regard d'amour posé sur lui.

"Pour un Sourire d'Enfant" (P.S.E.) s'est donné pour mission d'intervenir auprès des enfants les plus en détresse par une double action directe et institutionnelle.

L'action directe se traduit entre autres par :

- La distribution de nourriture,
- La mise en place de lieux de soins,
- La création de centres de protection,
- L'aide à la scolarisation,
- La formation professionnelle,
- Le soutien aux familles.

L'action institutionnelle peut s'exercer par :

- L'information
- La défense des droits de l'enfant dans toute instance nationale et internationale.
- La collaboration sur des sujets précis (construction d'écoles, de dispensaires, etc...)
- L'élaboration de programmes d'enseignement.
- Le soutien d'organisations non gouvernementales qui œuvrent dans le même esprit au service des enfants en détresse.

2 - ETHIQUE de l'ASSOCIATION.

Vis à vis des pays d'intervention.

Dans le plein respect de la souveraineté des pays où elle intervient, l'Association cherche à s'intégrer dans les plans d'action des pays où elle oeuvre et à développer ses projets en étroite collaboration avec les Administrations locales, tout en conservant une indépendance totale d'action et de contrôle.

Elle s'efforce d'intégrer, autant que possible, les partenaires locaux.

Elle a le souci d'agir avec modestie, dans le respect de la mentalité locale et sans aucun esprit conquérant qui présupposerait une supériorité de notre manière de vivre et de penser. Elle souhaite accompagner et contrôler, non décider et faire elle-même.

Vis à vis des enfants.

Toutes les actions de l'Association ont pour but de permettre l'intégration et l'épanouissement de chaque enfant dans son milieu géographique naturel, en respectant la vie sociale et la culture de son pays et de l'accompagner ainsi vers la maîtrise de son destin.

L'ambiance existant à l'intérieur de l'association se répercutera toujours, d'une manière ou d'une autre sur le terrain et, par conséquent, sur les enfants pris en charge. Il est donc indispensable que les enfants, souvent victimes de violences et de conflits, trouvent, dans l'association, un modèle de paix, d'amitié, d'harmonie et de stabilité.

Victimes d'adultes qui ne savent pas gérer leurs conflits, les enfants doivent trouver dans l'association des personnes qui sont capables de régler les leurs.

Tout en voulant apporter aux plus pauvres une école de qualité, nous ne recherchons pas l'élitisme pour un petit nombre.

Vis à vis des bénévoles.

Dans leur bénévolat, les personnes n'aiment pas retrouver les contraintes, les conflits et les compétitions qu'ils connaissent dans les entreprises. Ils veulent y trouver un lieu d'amitié et d'initiatives.

C'est cette ambiance d'amitié, qui fait la force actuelle de l'Association et qui permet à chacun de donner le meilleur de lui-même. C'est donc à la préservation de cette ambiance que chacun devra prioritairement travailler, car si elle venait à disparaître l'Association perdrait ses bénévoles.

La structure de l'Association doit donc être extrêmement souple et adaptée. Il n'y a pas de chef mais des animateurs et des fédérateurs, capables de laisser à chacun sa plage de liberté d'action.

En cas de discussion ou de conflit, chacun doit s'efforcer de donner priorité à l'unité et à l'intérêt général de l'Association, sur le fait d'imposer ses propres idées.

Vis à vis des donateurs.

Les comptes doivent être absolument transparents et tenus, à tout moment, à la disposition des donateurs qui demanderaient à les voir.

La gestion est assurée avec un respect profond de l'argent confié et avec le souci d'une utilisation optimale en faveur des enfants. .

Tout en témoignant de la réalité des faits, la communication de l'Association s'interdit tout misérabilisme par la présentation de documents inutilement choquants et toute culpabilisation de ses interlocuteurs.

Les moyens financiers proviennent essentiellement de dons privés (parrainages, aides d'associations ou d'entreprises) complétés par des financements publics permettant de nouveaux investissements. Le respect de la volonté des donateurs s'exerce par un respect des engagements pris et par une gestion rigoureuse des dépenses.

L'Association devra toujours garder la maîtrise et le contrôle des financements.

Les fondateurs